

# SCOT



## Le diagnostic territorial et environnemental

### Une mobilité à améliorer

Le réseau routier du SCOT est dense, notamment autour de Châteauroux. En effet, la ville est au centre du Pays Castelroussin - Val de l'Indre mais aussi du département de l'Indre. De ce fait, tous les axes majeurs convergent vers ce lieu.

On y recense trois axes primaires :

- l'autoroute A 20, reliant Châteauroux à Vierzon et Brive-la-Gaillarde, axe Paris Toulouse
- la route nationale N 151, reliant Châteauroux à Bourges et Auxerre,
- la route départementale D 943 reliant Châteauroux à Tours et Montluçon.

Ainsi que trois axes secondaires :

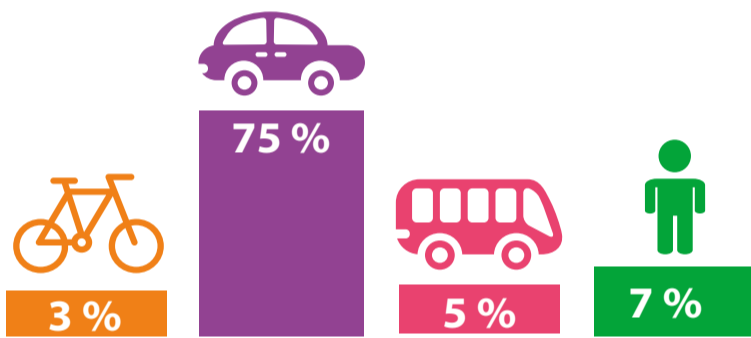
- la route départementale D 925 de Châtelleraut à Châteauroux, et de Châteauroux à la jonction de l'A71 permettant l'accès à Clermont-Ferrand,
- la route départementale D 956 de Châteauroux à Blois,
- la route départementale D 990 qui relie Châteauroux au Sud du département puis à Guéret dans la Creuse.

# 84 %

de la population  
détient au moins  
un véhicule

# 1/3

de la population travaille  
sur la ville de Châteauroux :  
véritable plaque tournante



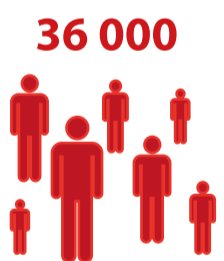
Une mobilité domicile-travail conditionnée par l'automobile

Les réseaux de transports urbain et interurbain ne répondent pas suffisamment à la demande.

Ainsi, sur le territoire du SCOT, seul Châteauroux Métropole dispose d'un réseau de transports en commun, le réseau Horizon. Ce dernier est réputé pour sa gratuité, en vigueur depuis la fin de l'année 2001.

Les modes actifs (marche et vélo) sont des modes de transports peu utilisés sur le territoire.

### Une activité économique importante



# 36 000

C'est le nombre d'actifs. À l'échelle des EPCI, on constate que Châteauroux Métropole a perdu environ 900 actifs ayant un emploi, contrairement à la CCVIB qui a gagné environ 1600 actifs, lors des 10 dernières années.

# 42 400

Le territoire compte environ 42 400 emplois soit 48% des emplois du département.

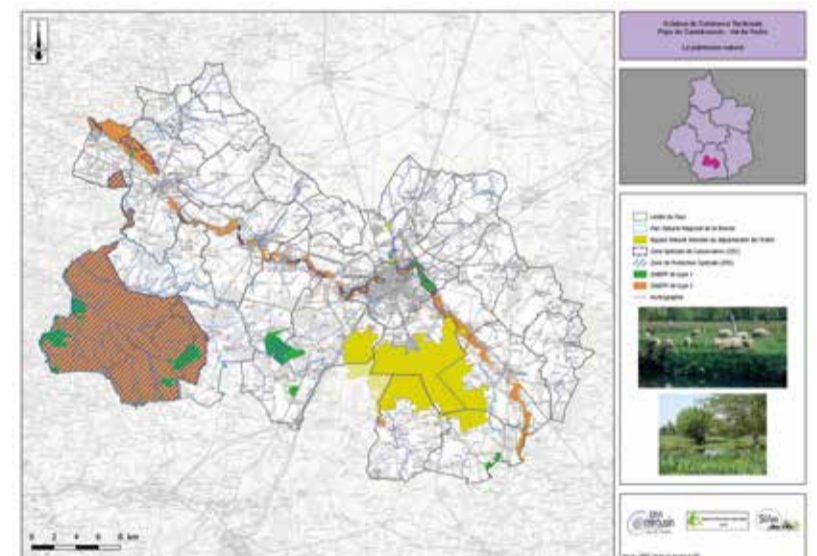


### Un patrimoine remarquable

Le territoire abrite de nombreux milieux naturels qui participent à sa richesse environnementale et paysagère.

Le territoire compte ainsi 3 sites Natura 2000, 23 ZNIEFF<sup>1</sup>, 4 communes concernées par un PNR, 4 ENS<sup>2</sup> ...

- 1 : Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique
- 2 : Espace naturel sensible



### Une Trame Verte et Bleue fonctionnelle mais des continuités écologiques perturbées

Le territoire se caractérise par une activité économique fortement polarisée sur Châteauroux qui concentre les emplois, les activités et les flux pendulaires. Cette économie est marquée principalement par le secteur tertiaire qui représente 76 % des entreprises et des emplois du territoire.

En 2016, le territoire accueille 24 zones d'activités. Leur importance en termes de surfaces et de nombre d'entreprises accueillies est très variable. Globalement, les plus grandes zones d'activités se trouvent sur le territoire de Châteauroux Métropole.

Suivant les grandes lignes du Schéma Régional de Cohérence Écologique, la trame verte et bleue du territoire présente les principaux réservoirs de biodiversité et corridors (axes de déplacements de la faune) à préserver ou restaurer (cf. carte).

